Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (ACS'AGRI)

ÉPREUVE E8 : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT STRATÉGIQUE TERRITORIALISÉ DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES

Coefficient : 3 **Durée : 240 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **10 pages** numérotées de 1/10 à 10/10. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : GAEC DES PRÉS DE L'ARNON, SECTEUR DE SAINT-AMBROIX, DÉPARTEMENT DU CHER

Vous intervenez comme conseiller ou conseillère auprès du GAEC des Prés de l'Arnon, exploitation laitière de 145 ha conduite par deux associés et un salarié. L'exploitation livre son lait à une laiterie située à 18 km. Les associés envisagent de réduire leur dépendance au maïs ensilage et aux achats de fourrages, en implantant des prairies multi-espèces et des légumineuses sur 24 ha, avec adaptation du pâturage et des équipements d'abreuvement.

Le projet s'inscrit dans un territoire où plusieurs exploitations connaissent des tensions sur la ressource en eau et où une association locale d'éleveurs souhaite organiser des échanges sur l'autonomie fourragère. Les associés demandent un accompagnement qui permette de préciser les enjeux, de traiter les préoccupations des acteurs, de construire un plan d'action réaliste et d'en suivre les effets. Les données fournies dans le sujet sont celles à utiliser. Les cartes sont schématiques et ne constituent pas des documents cadastraux.

Vous répondez aux questions en mobilisant les documents techniques DT 1 à DT 3. Complétez les documents réponses DR 1 et DR 2 lorsqu'ils sont demandés. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyser la situation et le contexte territorial (5 points)

Diagnostic stratégique, enjeux territoriaux et acteurs concernés

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 3, établissez un diagnostic utile à la conduite de l'accompagnement. Distinguez les éléments établis des points qui restent à vérifier avec les acteurs.

Repères de situation de l'exploitation et du territoire

Repère	Donnée
Surface agricole utile	145 ha
Surface en maïs ensilage	42 ha
Troupeau	70 vaches laitières
Fourrages et aliments achetés	18 000 € par an
Contexte local	Épisodes estivaux de restriction d'eau signalés ; situation réglementaire à vérifier avant toute décision de prélèvement ou d'aménagement

Données communiquées par le GAEC et les partenaires territoriaux, février 2026.

1.1 (1,5 point) Formulez le problème stratégique auquel le GAEC cherche à répondre. Présentez deux facteurs internes à l'exploitation et deux facteurs territoriaux qui éclairent ce problème, en distinguant les données du sujet des informations à vérifier.

1.2 (2 points) Complétez le DR 1 en caractérisant au moins quatre acteurs concernés par le projet. Pour chacun, indiquez un intérêt ou une préoccupation probable et une modalité adaptée pour recueillir son point de vue. Justifiez brièvement les interactions entre au moins deux de ces acteurs.

1.3 (1,5 point) À partir de votre diagnostic, identifiez deux enjeux de changement pour les associés et un risque de blocage collectif. Proposez, pour ce risque, une question à instruire avant de retenir définitivement le scénario de projet.

PARTIE 2 : Étudier la faisabilité et les effets du projet (6 points)

Choix techniques, calculs économiques et cohérence territoriale

Les associés envisagent d'implanter 24 ha de prairies multi-espèces et de légumineuses, sous réserve d'un diagnostic parcellaire et d'une vérification des contraintes locales. Utilisez les données du DT 2. Présentez les calculs et les hypothèses retenues ; les résultats seuls ne sont pas suffisants.

Données de calcul du scénario envisagé

Poste	Donnée unitaire
Semences et implantation	165 €/ha
Travaux d'implantation	95 €/ha
Clôture fixe	3 200 m à 4,80 €/m
Abreuvoirs et raccordements	6 unités à 620 €/unité
Conseil et animation de groupe	3 jours à 650 €/jour
Aide hypothétique à l'investissement	40 % des dépenses éligibles ; clôture et équipements seulement, hors conseil et animation
Économie annuelle attendue sur les achats de fourrages	420 €/ha implanté
Coût annuel supplémentaire d'entretien	85 €/ha implanté
Effet estimé sur la recette laitière en année 1	Baisse de 18 000 L à 0,45 €/L

Les montants sont des estimations hors taxes établies pour l'étude du projet.

2.1 (1 point) Calculez la surface de maïs ensilage restant après conversion de 24 ha, puis la proportion de la SAU représentée par les 24 ha convertis. Indiquez une limite de ces deux indicateurs pour apprécier la faisabilité parcellaire.

2.2 (2 points) Calculez le coût des semences et travaux d'implantation, le coût de la clôture, le coût des équipements d'abreuvement et le coût total du projet avec conseil et animation. Calculez ensuite le montant de l'aide hypothétique et le reste à financer par le GAEC. Utilisez notamment les relations $C_{implantation} = S \times (c_{semences} + c_{travaux})$ et $C_{clôture} = L \times c_{mètre}$.

2.3 (2 points) Calculez le gain annuel net estimé après la première année, en tenant compte de l'économie sur les achats et du coût supplémentaire d'entretien. Calculez l'effet net estimé sur le résultat de l'année 1 en ajoutant la baisse de recette laitière. Précisez pourquoi ces calculs ne suffisent pas, à eux seuls, à décider de la stratégie du GAEC.

2.4 (1 point) Proposez deux vérifications techniques ou territoriales préalables à la décision définitive, en précisant pour chacune l'acteur ou la source à solliciter. Votre réponse devra notamment prendre en compte les contraintes parcellaires et le contexte de la ressource en eau.

PARTIE 3 : Construire une démarche d'accompagnement du changement (5 points)

Objectifs, étapes, méthodes et animation territorialisée

Le projet n'est pas encore validé par les deux associés. L'un souhaite avancer rapidement sur les 24 ha ; l'autre veut d'abord tester le pâturage sur une surface réduite et échanger avec des éleveurs voisins. Les partenaires ne se sont pas encore prononcés sur leur participation.

Repères temporels et contraintes de conduite du projet

Échéance	Élément à prendre en compte
Mars à avril 2026	Diagnostic des parcelles, discussion entre associés et vérifications réglementaires nécessaires
Mai à juillet 2026	Possibilité de visites d'exploitations et d'échanges avec le groupe local
À partir de l'été 2026	Décision sur l'ampleur du projet et préparation des interventions d'implantation
Année 2027	Suivi des résultats fourragers, économiques et organisationnels

Données de calendrier communiquées par les associés.

3.1 (1,5 point) Formulez deux objectifs d'accompagnement observables, dont un portant sur la décision des associés et un portant sur la coopération territoriale. Pour chaque objectif, indiquez une preuve permettant de vérifier qu'il est atteint.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 en proposant une démarche comportant au moins quatre étapes, de la clarification de la demande au suivi du changement. Pour chaque étape, indiquez une action, les personnes à associer et un résultat attendu. Votre calendrier doit respecter les échéances fournies et ménager un temps de décision pour les associés.

3.3 (1,5 point) Choisissez deux méthodes ou outils d'animation adaptés à des objectifs différents, par exemple faire émerger les besoins, confronter les scénarios ou faciliter une décision. Pour chacun, précisez le déroulement, les participants concernés et la précaution à prendre pour permettre une expression équilibrée des points de vue.

PARTIE 4 : Prévenir les risques et évaluer l'accompagnement (4 points)

Prévention, suivi de la démarche et ajustement

La mise en œuvre peut modifier l'organisation du travail, les déplacements des animaux et des personnes, l'entretien des clôtures et la circulation sur les parcelles. L'accompagnement doit intégrer la prévention des risques et vérifier à la fois les effets du projet et la qualité de la démarche.

Données de suivi envisageables

Dimension	Donnée de départ ou fréquence possible
Achats de fourrages	18 000 € par an
Surface convertie	0 ha dans le scénario actuel
Temps de travail lié aux interventions et au pâturage	Relevé mensuel à définir avec les associés
Concertation territoriale	Nombre de rencontres et décisions prises en commun, à définir avec les participants

Les indicateurs doivent être discutés avec les associés et adaptés aux données réellement disponibles.

4.1 (2 points) Établissez une analyse courte de deux risques liés à la mise en œuvre, dont un risque pour la santé ou la sécurité au travail et un risque organisationnel ou relationnel. Pour chacun, indiquez les personnes exposées, une mesure de prévention et une modalité de vérification. Ne présumez pas d'une situation réglementaire locale qui n'est pas fournie.

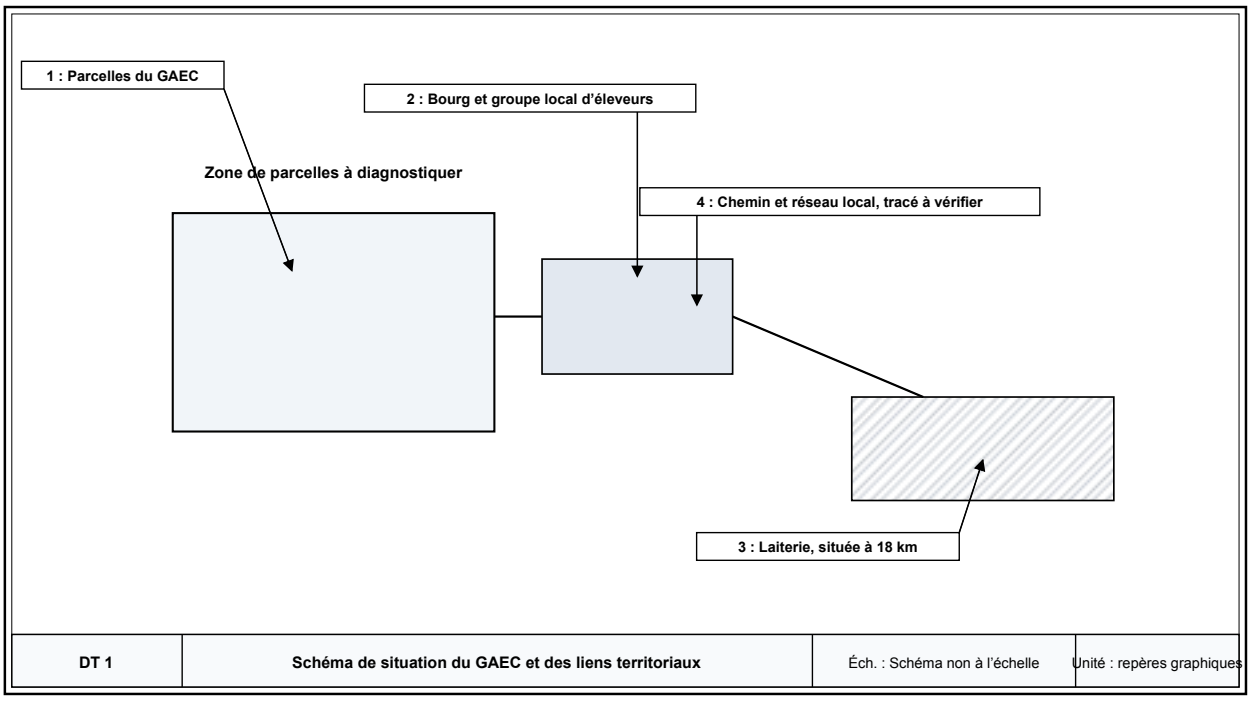
4.2 (2 points) Proposez quatre indicateurs de suivi complémentaires : un indicateur technique, un économique, un relatif au travail ou aux conditions de mise en œuvre et un relatif à la coopération territoriale. Pour chacun, précisez une méthode ou une fréquence de collecte et une règle de décision permettant d'ajuster le projet.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SCHÉMA TERRITORIAL ET REPÈRES DE LOCALISATION DU PROJET

Schéma de situation indicatif, établi pour l'étude de cas. Les coordonnées graphiques ne représentent pas une échelle cadastrale et ne permettent pas de conclure sur les limites parcellaires, les distances exactes ou les droits d'usage. Le projet concerne les parcelles du GAEC, le réseau de chemins et les acteurs locaux mentionnés dans le schéma. Toute contrainte de prélèvement, de circulation ou d'aménagement doit être vérifiée auprès des sources compétentes avant décision.



Représentation schématique sans échelle cadastrale. Les repères servent à raisonner les acteurs et les interactions à vérifier.

DT 2 : DONNÉES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES DU SCÉNARIO DE CONVERSION

Le scénario étudié porte sur 24 ha, sous réserve de la vérification de l'aptitude des parcelles, des rotations, de l'accès à l'eau et de l'organisation du travail. La longueur de clôture et le nombre d'abreuvoirs sont des estimations fournies par les associés pour le calcul prévisionnel. Les montants ne constituent ni un devis ni une décision d'attribution d'aide.

Pour le calcul de l'aide hypothétique, seules les dépenses de clôture et d'équipements sont considérées comme éligibles. Les coûts de semences, de travaux d'implantation, de conseil et d'animation ne sont pas éligibles dans cette hypothèse. Formules utiles : $C_{implantation} = S \times (c_{semences} + c_{travaux})$, $C_{équipement} = L \times c_{mètre} + N \times c_{unité}$, $Aide = 0{,}40 \times C_{éligible}$, $Margeannuellesupplémentaire = économies - coûtssupplémentaires$.

Caractéristiques et coûts prévisionnels

Donnée	Valeur	Unité ou précision
Surface à convertir	24	ha
Semences et implantation	165	€/ha
Travaux d'implantation	95	€/ha
Longueur de clôture estimée	3 200	m
Prix de clôture	4,80	€/m
Abreuvoirs et raccordements	6 à 620	€/unité
Conseil et animation	3 jours à 650	€/jour
Économie attendue sur les achats de fourrages	420	€/ha/an
Entretien supplémentaire	85	€/ha/an
Baisse de recette laitière estimée en année 1	18 000 L à 0,45	€/L

Données fournies par le GAEC pour le cas d'étude.

Contraintes de vérification avant engagement

Point à vérifier	Information ou interlocuteur à mobiliser
Aptitude des parcelles et implantation	Diagnostic parcellaire, historique des cultures et avis technique
Ressource en eau et aménagements	Situation locale et prescriptions applicables à vérifier auprès des services ou organismes compétents
Organisation du pâturage et accès	Associés, salarié et personnes concernées par les déplacements
Aide à l'investissement	Éligibilité, calendrier et conditions à vérifier auprès de l'organisme financeur

Points de contrôle à instruire avec les acteurs compétents ; aucune autorisation n'est présumée acquise.

DT 3 : ACTEURS, PRÉOCCUPATIONS ET CADRE DE CONDUITE DE LA DÉMARCHE

Les éléments ci-dessous sont des informations recueillies lors d'un premier échange avec les associés. Ils constituent des points de départ à confirmer, et non des positions attribuées définitivement aux personnes ou organismes cités. L'accompagnement doit respecter le choix des associés, expliciter les incertitudes et permettre la discussion entre les acteurs.

Acteurs à considérer : les deux associés du GAEC, le salarié, des éleveurs du groupe local, la laiterie, le conseiller agricole et les organismes compétents pour les questions de ressource en eau ou de financement. Les règles applicables à l'eau, aux aménagements et aux conditions de travail dépendent de la situation réelle de l'exploitation et doivent être vérifiées auprès des interlocuteurs concernés.

Premiers éléments de lecture des acteurs

Acteur	Élément connu ou hypothèse	Question à instruire
Associé A	Souhaite engager rapidement le projet sur 24 ha	Quels résultats et quelles échéances rendent le projet acceptable ?
Associé B	Souhaite tester sur une surface réduite et échanger avec des pairs	Quelles conditions permettraient de passer du test à un déploiement plus large ?
Salarié	Intervient dans les travaux et l'organisation quotidienne	Quelles tâches, périodes de pointe et mesures de prévention sont à prendre en compte ?
Groupe local d'éleveurs	Souhaite échanger sur l'autonomie fourragère	Quelles formes d'échange ou de coopération sont réalistes et souhaitées ?
Laiterie	Collecte le lait de l'exploitation	Quelles conséquences éventuelles sur l'organisation de la livraison et la qualité du lait faut-il vérifier ?
Conseiller et organismes compétents	Peuvent contribuer au diagnostic, aux vérifications et au financement	Quelles données, conditions et limites doivent être explicitées avant la décision ?

Hypothèses de travail à confirmer lors de l'accompagnement.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 1.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour au moins quatre acteurs. Indiquez des intérêts ou préoccupations plausibles à partir du sujet, sans les présenter comme des positions certaines. Ajoutez une modalité de recueil adaptée.

Tableau d'analyse des acteurs

Acteur	Intérêt ou préoccupation à instruire	Influence ou contribution au projet	Modalité de recueil du point de vue
Associé A			
Associé B			
Salarié			
Acteur territorial au choix			

Ajouter des lignes si nécessaire.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les étapes de votre démarche d'accompagnement. Précisez les participants et le résultat attendu à chaque étape. Le calendrier doit tenir compte des échéances données dans le sujet.

Plan d'accompagnement du changement

Période	Étape et action d'accompagnement	Personnes à associer	Résultat attendu ou trace
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Prévoir au moins quatre étapes ; ajouter des lignes si nécessaire.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.